



CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG

POWERING BUSINESS

AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DE L'ÉCONOMIE





Au service des entreprises
et de l'économie





1

Nous protégeons

les intérêts des entreprises
et de l'économie
luxembourgeoises

2



2

Nous défendons

les intérêts des entreprises
et préparons celles-ci
aux défis à venir

5



3

Nous promovons

la création
et le développement
des entreprises

8



4

Nous soutenons

l'expansion
des entreprises
à l'international

13



5

Nous aidons

à développer
des compétences
professionnelles

17



6

Nous informons

par des analyses
et publications

22



SOMMAIRE

08/2024



7

Le Groupe
Chambre
de Commerce

26



8

L'organisation

31



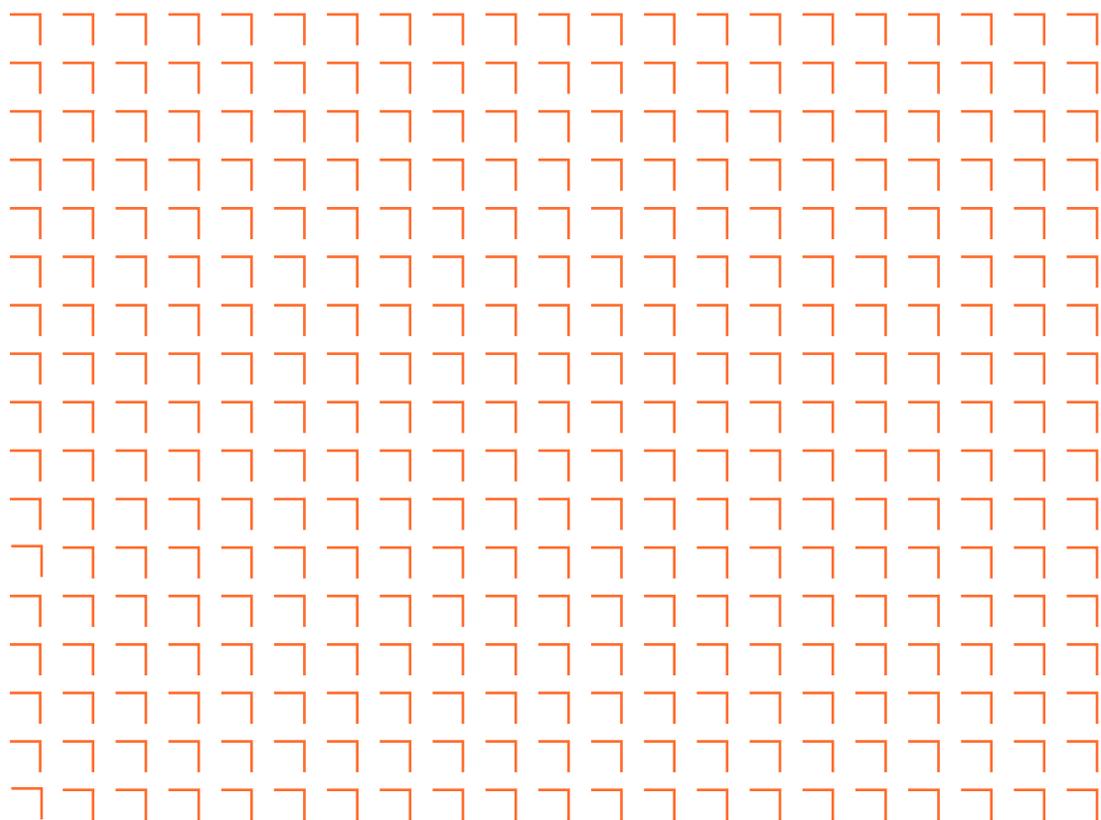
9

Les contacts

39

Nous ¹ protégeons

les intérêts des entreprises
et de l'économie
luxembourgeoises



La protection des intérêts des entreprises et de l'économie luxembourgeoises constitue la mission principale de la Chambre de Commerce. Afin qu'elle puisse remplir pleinement ce mandat, le législateur l'a dotée d'importantes prérogatives.

L'affiliation aux chambres professionnelles étant obligatoire au Luxembourg, la Chambre de Commerce peut se prévaloir d'une très grande représentativité. Elle compte aujourd'hui près de 100.000 ressortissants, correspondant à 75% du total de l'emploi salarié et 80% du PIB du Luxembourg, ce qui en fait la plus grande chambre professionnelle représentant les employeurs du pays. Elle regroupe toutes les entreprises luxembourgeoises, hormis celles appartenant aux secteurs de l'artisanat et de l'agriculture.

La Chambre de Commerce représente

De cette forte représentativité, voulue par le législateur, la Chambre de Commerce tire sa légitimité



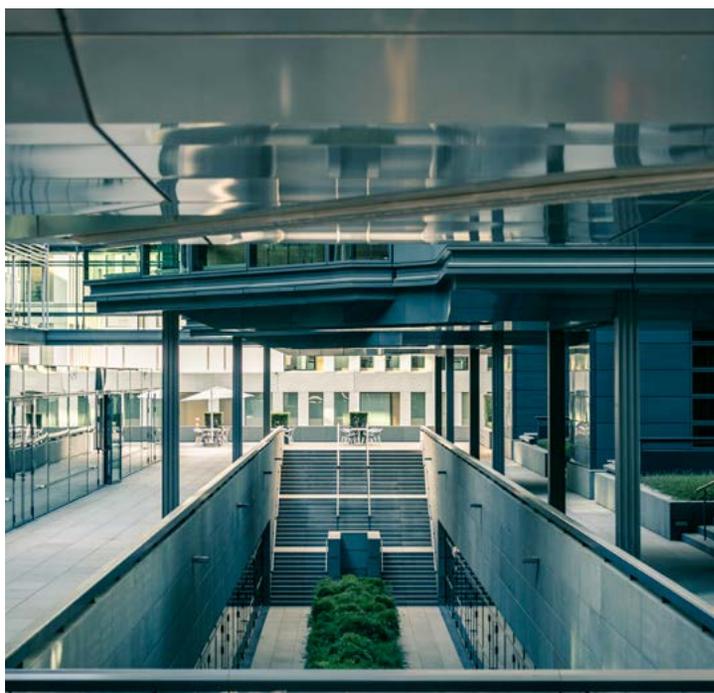
100.000
entreprises
affiliées



75 %
du total
de l'emploi
salarié



80 %
du PIB



pour opérer comme porte-parole et représentant légal des intérêts de ses ressortissants. À travers ses actions, initiatives et prises de position, la Chambre de Commerce recherche toujours l'intérêt collectif de ses ressortissants. Elle ne prend en compte les intérêts sectoriels que sous condition qu'ils ne soient pas préjudiciables à ceux de l'ensemble de ses affiliés.

La loi modifiée du 26 octobre 2010 portant réorganisation de la Chambre de Commerce lui attribue notamment les missions suivantes :

1

Intervenir

dans la procédure législative par la rédaction d'avis

2

Soutenir

la création et le développement des entreprises et promouvoir l'esprit d'entreprise

3

Promouvoir

les relations économiques et commerciales avec l'étranger

4

Œuvrer

en faveur d'un système d'enseignement et d'une offre de formation adaptés aux défis du pays et aux besoins des entreprises

5

Agir

comme prestataire de services aux entreprises et au public

6

Informier

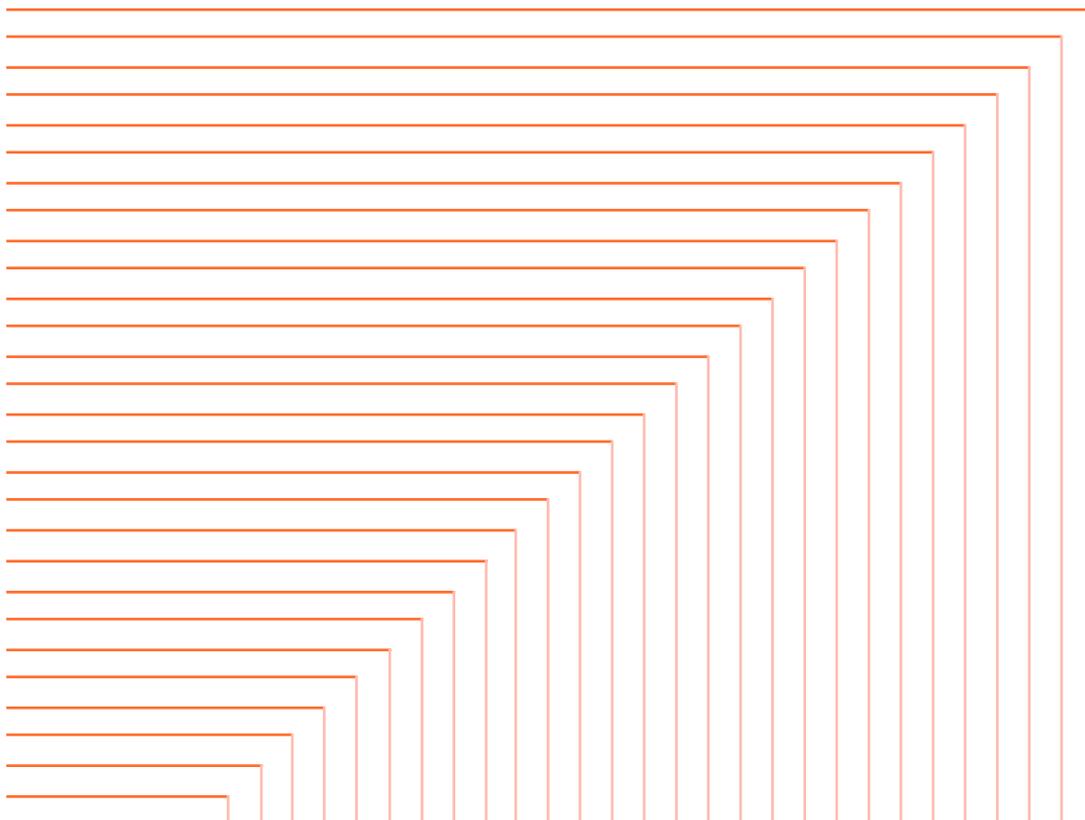
le public et animer le débat en tant que partenaire et porte-parole indépendant de l'économie et des entreprises

Chacune de ces missions se concrétise, d'une part, par la prestation d'une série de services et, d'autre part, par un travail de réflexion et l'élaboration de propositions. La Chambre de Commerce soumet toutes ses prises de position, initiatives et actions au triple test de l'aspect économique, social et environnemental dans la perspective d'un développement durable du pays et de son économie.



Nous ² défendons

les intérêts des entreprises
et préparons celles-ci
aux défis à venir



Si la Chambre de Commerce collabore étroitement avec le gouvernement et les administrations au quotidien, elle ne perd jamais de vue que sa mission primaire est l'articulation et la défense des intérêts de ses ressortissants.

Aussi, la Chambre de Commerce dispose de larges prérogatives pour s'assurer que leurs intérêts sont respectés.

Créer un cadre légal favorable aux entreprises

Par son implication étroite dans la procédure législative, la Chambre de Commerce intervient à chaque fois que de nouvelles dispositions, notamment d'un projet de loi, pourraient toucher directement ou indirectement les intérêts des secteurs d'activité qu'elle représente. La loi prévoit, en effet, que l'avis de la Chambre de Commerce doit être demandé pour l'ensemble des lois, règlements grand-ducaux et règlements ministériels pouvant avoir un impact sur la vie des entreprises. Si le gouvernement omet de demander l'avis de la Chambre de Commerce, celle-ci peut s'autosaisir pour formuler un avis à chaque fois qu'elle l'estime nécessaire.

Un des avis les plus importants publiés tous les ans est celui consacré au projet de budget de l'État dans lequel la Chambre de Commerce présente ses observations à la Chambre des Députés sur l'emploi des crédits publics lors des exercices écoulés ainsi que ses recommandations pour les exercices suivants. La Chambre de Commerce a en outre le droit de faire des propositions de loi au gouvernement, que ce dernier doit examiner et soumettre à la Chambre des Députés.

Tous les avis de la Chambre de Commerce sont rédigés après consultation des secteurs visés et des organisations représentant les entreprises et fédérations professionnelles concernées. La liste des avis publiés et en cours de rédaction peut être consultée sur le site Internet de la Chambre de Commerce :

cc.lu/avis-legislation

Trouver un compromis en toute confidentialité et discrétion

Le *Luxembourg Arbitration Center* (Centre d'arbitrage de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg) a été créé afin d'offrir une alternative aux règlements judiciaires des litiges qui s'avèrent souvent longs, coûteux et peu adaptés à la technicité et à la complexité du monde des affaires. Le *Luxembourg Arbitration Center* assure une administration efficace et impartiale des litiges commerciaux nationaux et internationaux, tant pour les particuliers que pour les entreprises du secteur privé.

Les avantages d'une procédure d'arbitrage par rapport à une procédure judiciaire classique sont multiples : confidentialité et discrétion, rapidité, sécurité juridique, professionnalisme des arbitres, procédure unique et caractère moins onéreux.



LUXEMBOURG
ARBITRATION CENTER

powered by the
Luxembourg Chamber of Commerce

cc.lu/arbitrage

Anticiper les défis socio-économiques de demain

Les bulletins économiques Actualité & Tendances sont un des nombreux canaux par lesquels la Chambre de Commerce diffuse ses prises de position et propositions



Dans le souci d'anticiper les mégatendances et les défis d'avenir du pays et de son économie, la Chambre de Commerce observe et analyse l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les entreprises. Elle réalise aussi de nombreuses

enquêtes nationales, européennes et internationales mesurant l'évolution conjoncturelle et la situation structurelle de l'économie. À ce titre, elle collabore notamment avec le Statec, Eurochambres, l'International Institute for Management Development (IMD), le Forum Économique Mondial (WEF), la Commission européenne, l'OCDE, le FMI ou encore la Banque mondiale. Grâce

à ces analyses et enquêtes, la Chambre de Commerce est en mesure de formuler des recommandations et propositions avisées en faveur d'un développement compétitif et durable de l'économie luxembourgeoise.

Elle contribue ainsi à l'animation du débat public et politique, invite à la réflexion et sensibilise les entreprises et les citoyens à des thématiques impactant l'environnement socio-économique du pays.

House of Sustainability : La porte d'entrée pour accélérer la transition durable des entreprises

La House of Sustainability est une initiative née d'un partenariat entre la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et l'INDR. Elle vise à sensibiliser et mobiliser les entreprises luxembourgeoises autour des enjeux clés du développement durable. Son objectif est de construire une offre consolidée de services, en collaboration avec les acteurs clés de l'écosystème, afin d'orienter les entreprises selon leurs besoins spécifiques et faciliter ainsi leur transition.

En s'appuyant sur les 10 principes directeurs du développement durable initiés par la Chambre de Commerce, cette plateforme a pour ambition d'impulser une véritable culture du développement durable au Luxembourg, en fédérant l'ensemble de son écosystème autour de thématiques et de projets concrets.

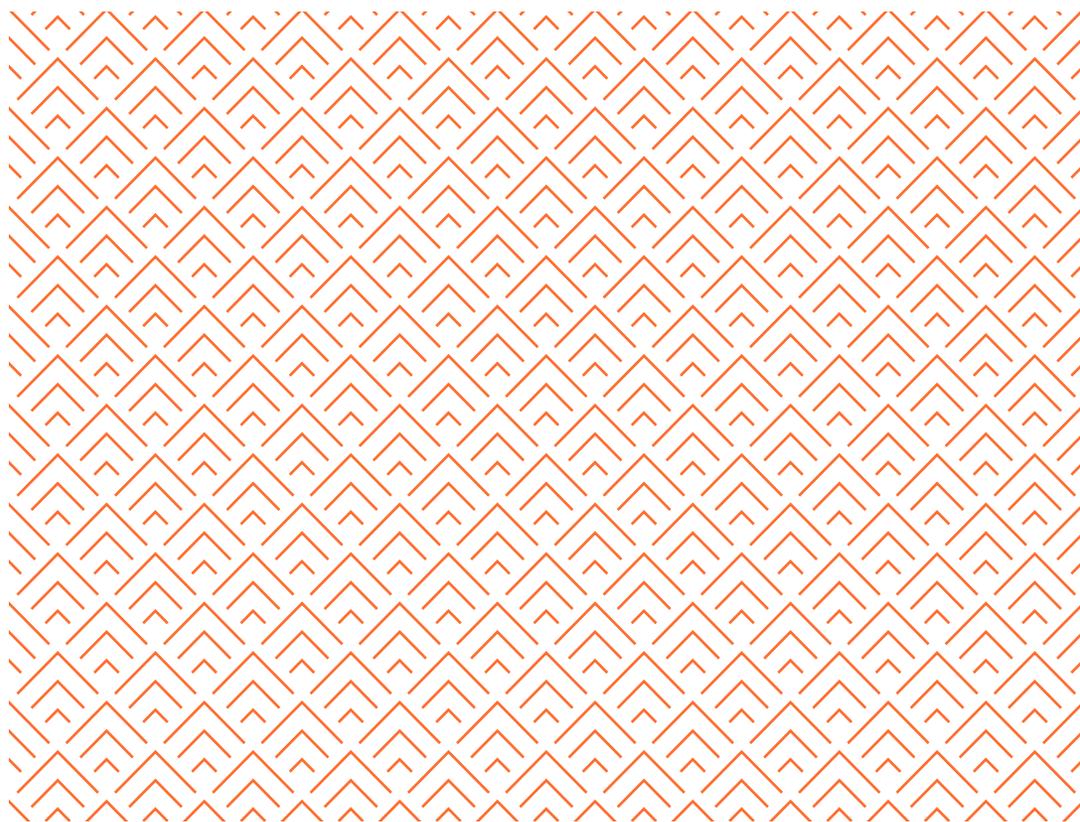


HOUSE OF
SUSTAINABILITY
powered by Chamber of Commerce
& Chambre des Métiers

houseofsustainability.lu

Nous ³ promouvons

la création
et le développement
des entreprises



Les défis rencontrés lors de la création, l'exploitation, le développement ou la cession d'une entreprise sont nombreux et chacune de ces étapes importantes de la vie d'une entreprise doit être préparée avec soin et méthode pour se donner toutes les chances de réussite.

Via la *House of Entrepreneurship*, la Chambre de Commerce propose une gamme de services très étendue pour aider aussi bien les créateurs d'entreprises que les entrepreneurs établis dans la réalisation de leurs projets.

L'entrepreneur est le véritable moteur de la vie économique en termes de création de richesses et d'emploi. C'est pourquoi la Chambre de Commerce a fait de la promotion de l'esprit d'entreprise et de la sensibilisation du grand public et surtout des jeunes générations aux valeurs de l'entrepreneuriat une priorité absolue. Que ce soit par l'institution d'un cadre réglementaire simplifié pour la création d'entreprise (S.à.r.l. simplifiée, nouvelle chance, aide à la primo-crédation...), la sensibilisation des futurs diplômés, la promotion d'un changement de mentalités dans le grand public ou encore le soutien direct d'initiatives pour de jeunes entrepreneurs, la Chambre de Commerce joue pleinement son rôle d'ambassadeur des valeurs de l'entrepreneuriat, car elle voit dans l'esprit d'entreprise un vecteur de croissance et d'accomplissement personnel.

House of Entrepreneurship : un guichet unique pour faciliter la vie des entrepreneurs



Fondée en 2016 avec l'appui du ministère de l'Économie, la *House of Entrepreneurship* offre une aide précieuse aux porteurs de projets et aux entreprises établies. Avec des points d'information situés à Luxembourg-Kirchberg, Esch-sur-Alzette et Mondorf-les-Bains, elle propose une gamme complète de services adaptés à chaque étape du parcours entrepreneurial. En tant que point de contact national pour l'entrepreneuriat, elle a pour mission de sensibiliser, informer et accompagner les entrepreneurs à chaque phase de leur projet,

qu'il s'agisse de la création, du développement, de la reprise ou de la cessation d'activité. Elle a également un rôle fédérateur au sein de l'écosystème entrepreneurial : les principaux partenaires de la *House of Entrepreneurship* incluent le ministère de l'Économie et la Chambre des Métiers, avec le soutien quotidien d'une trentaine d'autres partenaires publics ou semi-publics, aux expertises complémentaires.



HOUSE OF
ENTREPRENEURSHIP

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

houseofentrepreneurship.lu

Des services sur mesure pour les entrepreneurs débutants ou confirmés

La *House of Entrepreneurship* est présente à chaque étape de la vie du projet entrepreneurial et de l'entreprise, en fournissant les ressources et les conseils nécessaires pour réussir:



Pré-création & démarrage

Guider les créateurs d'entreprise en leur fournissant des informations essentielles et un accompagnement personnalisé à travers divers parcours, allant de l'idéation au pilotage des premiers mois d'activité. Orientation des entrepreneurs vers les ressources appropriées de l'écosystème entrepreneurial luxembourgeois, en fonction des besoins spécifiques.



Développement

Accompagner les chefs d'entreprise qui souhaitent développer, optimiser, redresser ou cesser leur activité. Après une évaluation de la situation de l'entreprise, des solutions d'accompagnement personnalisées sont proposées pour répondre aux besoins détectés.



Prévention des difficultés et rebond

Guider les entrepreneurs pour les amener à bien relever les défis de gestion quotidienne et périodes de crise, en leur donnant accès à de l'information réglementaire et en les orientant vers les dispositifs judiciaires et financiers les plus appropriés. Accompagner la fin de vie de l'entreprise et la relance d'une nouvelle entreprise après une cessation volontaire ou non d'activité.



Transmission d'entreprise

Faciliter la mise en relation et l'accompagnement des cédants et repreneurs durant la phase de transmission de l'entreprise. Ceci se fait via la plateforme nationale *Businesstransfer.lu*. Formation des repreneurs pour les préparer à la reprise d'activité. businesstransfer.lu



Aide à l'exportation

Tracer et sécuriser les échanges commerciaux par la délivrance de certificats d'origine, la légalisation de documents, la délivrance de certificats numériques Luxtrust ou de carnets A.T.A. pour l'exportation temporaire.



Sensibilisation et orientation

Organiser des sessions de *workshops* régulières pour traiter des sujets d'actualité et des défis spécifiques à l'entrepreneuriat. Ces événements visent à outiller les entrepreneurs avec des connaissances pratiques et des stratégies innovantes pour la création et la gestion de leur entreprise. Opportunités de mise en réseau avec une variété d'acteurs clés, incluant des conseillers, des investisseurs, des experts et d'autres entrepreneurs.

cc.lu/agenda/house-of-entrepreneurship



Digitalisation

Soutenir les entrepreneurs dans leur transformation digitale via l'implémentation d'outils digitaux au sein des entreprises. Sensibilisation sur diverses thématiques liées à la digitalisation lors de *workshops* en présentiel et en ligne.

House of Startups: campus d'innovation et fédérateur de l'écosystème des startups luxembourgeoises

La *House of Startups* (HoST), projet fondé par la Chambre de Commerce, se positionne en tant que pilier de l'écosystème luxembourgeois, avec pour mission de favoriser le développement de l'écosystème des startups et de l'innovation et de soutenir les besoins en innovation des entreprises.

Le campus d'innovation de la House of Startups accueille une communauté de 3 incubateurs et accélérateurs qui, ensemble, représentent environ 175 startups.

- Le Luxembourg-city Incubator (LCI) cityincubator.lu
- La House of Financial Technology (LHoFT) lhoft.lu
- Le Village by CA Luxembourg (LVbyCA) luxembourg.levillagebyca.com

Ils sont entourés d'acteurs clés de l'écosystème présents au sein de la HoST qui disposent d'une expertise variée. Les nombreux partenaires couvrent différents domaines, y compris le financement (**Luxembourg Business Angels Network**), les investissements stratégiques et le capital-risque (**Middlegame Ventures**), la finance climatique durable (**International Climate Finance Accelerator**), la fédération des startups (**Pulse**), l'éducation et la formation aux STIM (**Luxembourg Tech School**) ou l'expansion internationale (**Gener8tor**).

La HoST s'appuie sur un large éventail d'initiatives pour amplifier l'impact de l'innovation pour la croissance économique. Elle s'investit activement dans l'organisation d'événements communautaires locaux et internationaux et offre l'accès à un réseautage qualitatif par le biais de ses sponsors, et de ses contacts avec des investisseurs, de son projet EU-Tribe et de sa présence aux foires technologiques. La HoST sensibilise et encourage l'entrepreneuriat auprès d'un large public avec son « Startup Corner », podcast luxembourgeois dédié aux startups et à l'innovation.

Au travers du Luxembourg Open Innovation Club (LOIC), la HoST favorise la collaboration entre les entreprises et l'écosystème de l'innovation. Elle encourage la création de solutions en réunissant partenaires, entreprises et autres acteurs lors de formats d'intelligence collective comme les hackathons et les barcamps.



HOUSE OF **STARTUPS**

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

host.lu

Luxembourg-city Incubator : une communauté dynamique au service des startups



Fondé par la Chambre de Commerce et la House of Startups, parrainé par la Ville de Luxembourg, le *Luxembourg-City Incubator (LCI)* soutient les startups dans de multiples secteurs, avec un accent sur six domaines principaux : Environnement, Technologie urbaine, Construction et Immobilier, Commerce, Tourisme et Logistique.

Le LCI offre un programme d'incubation récurrent afin d'approfondir les besoins des startups. *Le Luxembourg-City Incubator* est un partenaire privilégié du programme d'accélération *Fit4Start* de Luxinnovation et contribue activement à accueillir et à soutenir les startups sélectionnées dans leur parcours. Le LCI incube environ 60 startups, est membre du réseau *European Business and Innovation Centre Network* et a été récompensé par le Financial Times et Statista en tant que «*Top European Leading Start-up Hubs 2024*».



Luxembourg-City
Incubator  cityincubator.lu

Mutualité de Cautionnement: faciliter l'accès au financement bancaire

La Mutualité de Cautionnement facilite l'accès au financement bancaire pour toutes les PME, notamment celles affiliées à la Chambre de Commerce. Lorsqu'une entreprise souhaitant souscrire un crédit ne dispose pas de garanties suffisante ou veut diversifier son risque, la Mutualité de Cautionnement peut se porter garante auprès des établissements de crédit agréés au Luxembourg. Par son cautionnement, la Mutualité de Cautionnement soutient non seulement les demandes de crédit des entreprises, mais influe également sur les conditions proposées par le banquier.



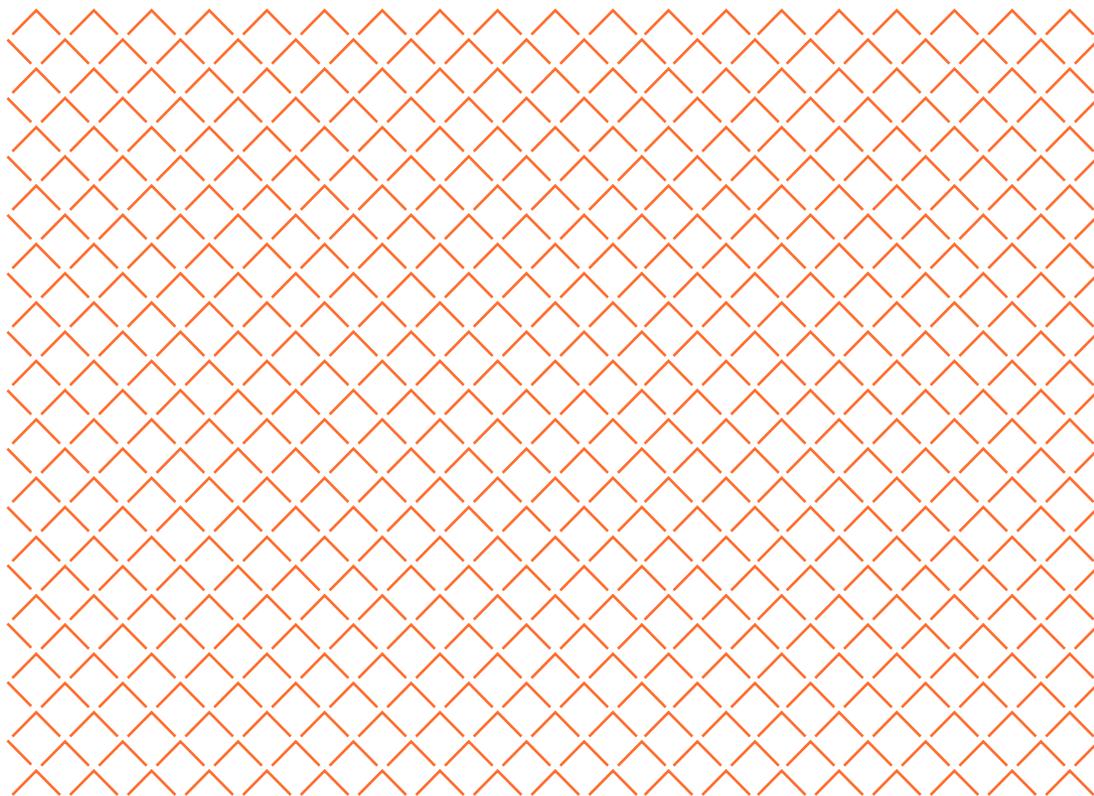
 **MUTUALITÉ DE**
CAUTIONNEMENT
SHARING RISK

cautionnement.lu

Nous soutenons

4

l'expansion
des entreprises
à l'international



Dans une économie de plus en plus mondialisée, la conquête de nouveaux marchés et la recherche de partenaires fiables figurent parmi les principaux défis de la vie d'une entreprise.

L'exportation, tout comme l'importation, constituent des opportunités de développer l'activité et le chiffre d'affaires des entreprises. Promouvoir les relations économiques et commerciales avec l'étranger et assister les entreprises dans le développement des exportations de leurs produits et dans la mise en relation avec des partenaires potentiels pour les projets d'expansion au niveau local, régional et international, sont autant de services proposés par la Chambre de Commerce pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés.

Cet appui s'adresse tant aux entreprises qui font leurs premiers pas à l'export, qu'à celles, plus chevronnées, qui prospectent de nouveaux marchés, ou cherchent de nouveaux investisseurs.

Promotion économique du Luxembourg

La promotion de l'économie luxembourgeoise et la prospection internationale, soutenues par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, la Chambre de Commerce et Luxinnovation, sont regroupées sur une plateforme unique *Luxembourg Trade and Invest*.

La Chambre de Commerce et Luxinnovation travaillent étroitement avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour stimuler l'innovation, l'internationalisation des entreprises luxembourgeoises et l'attraction d'investissements directs étrangers. La Chambre de Commerce, via son service «Affaires Internationales», est plus spécifiquement en charge du conseil et du soutien aux entreprises luxembourgeoises pour leur entrée et leur croissance sur les marchés étrangers. Ce soutien se concrétise par la mise à disposition d'un réseau mondial et, sur le terrain, par l'organisation de nombreuses activités telles que des missions économiques, des visites accompagnées ou la mise à disposition de stands collectifs sur des salons professionnels à l'étranger, des événements de *matchmaking*, des séances d'information, en présentiel ou en ligne, sur tous les aspects du commerce international ou encore l'accueil de délégations étrangères au Luxembourg. Une gamme de services diversifiée complète cette offre : assistance-conseil sur mesure, service de veille sur les marchés publics, plateformes B2B en ligne, etc.

L'ensemble de l'écosystème peut être consulté sur la plateforme numérique et interactive : *Go International Gateway* (app.swapcard.com/event/go-international). Toutes ces activités ont pour but de stimuler le développement des relations économiques et commerciales entre les entreprises luxembourgeoises et étrangères.



tradeandinvest.lu



cc.lu/gointernational



Go International Gateway



Réseau de représentations commerciales et économiques de la Chambre de Commerce à l'étranger

Pour intensifier et cultiver davantage les excellentes relations économiques avec les pays qui figurent parmi les principaux partenaires commerciaux du Grand-Duché, la Chambre de Commerce a ouvert des postes permanents de représentation à Berlin, Bruxelles, Londres et Paris, intégrés dans les ambassades du Luxembourg. Ces postes se doublent de Business Clubs bilatéraux qui offrent un lieu de rencontre privilégié aux entrepreneurs souhaitant intensifier la dynamique d'échanges entre le Luxembourg et le pays hôte.



bcbl.be



bclde.de



bcfl.fr



bcluk.uk

Enterprise Europe Network - Luxembourg : l'Europe à la portée de votre entreprise

L'Enterprise Europe Network (EEN) est le plus grand réseau européen dédié à l'internationalisation et à l'innovation des PME. Grâce à l'intégration de l'Enterprise Europe Network Luxembourg à la Chambre de Commerce, les ressortissants ont accès à un réseau d'experts présents dans plus de 50 pays apportant aux entreprises un service d'information, de conseil en matière communautaire et d'aide au développement tout au long de leurs projets d'internationalisation et d'innovation.

La particularité de ce réseau est de mettre à disposition des PME, des PMI et des micro-entreprises un service européen de proximité. Travaillant main dans la main avec la Chambre de Commerce, ses missions visent à encadrer les chefs d'entreprise dans la pénétration des marchés à l'étranger, à leur faciliter l'accès à l'innovation et à les soutenir dans leur stratégie de développement transfrontalier, européen et international.



een.lu

Le Label Made in Luxembourg : affichez l'origine de votre savoir-faire

Pour promouvoir les produits luxembourgeois sur les marchés étrangers, la Chambre de Commerce a créé avec le ministère des Affaires étrangères et européennes et la Chambre des Métiers le label *Made in Luxembourg*, qui sert à identifier l'origine luxembourgeoise des produits et services. Ce label permet d'informer les consommateurs luxembourgeois sur les produits locaux et de mieux faire connaître les produits nationaux à l'étranger. Les entreprises souhaitant obtenir le label peuvent faire une demande en ligne.



made-in-luxembourg.lu

L'Office du Dueroire (ODL) : soutenir les exportateurs par des aides financières à l'exportation et l'assurance contre les risques

La Chambre de Commerce coopère avec l'ODL pour épauler les entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches d'exportation en leur proposant un remboursement partiel des frais liés à la promotion, à la formation ou à la participation à des foires. Par ailleurs, l'ODL propose des solutions d'assurance contre les risques des entreprises liés aux transactions internationales et aux investissements à l'étranger.

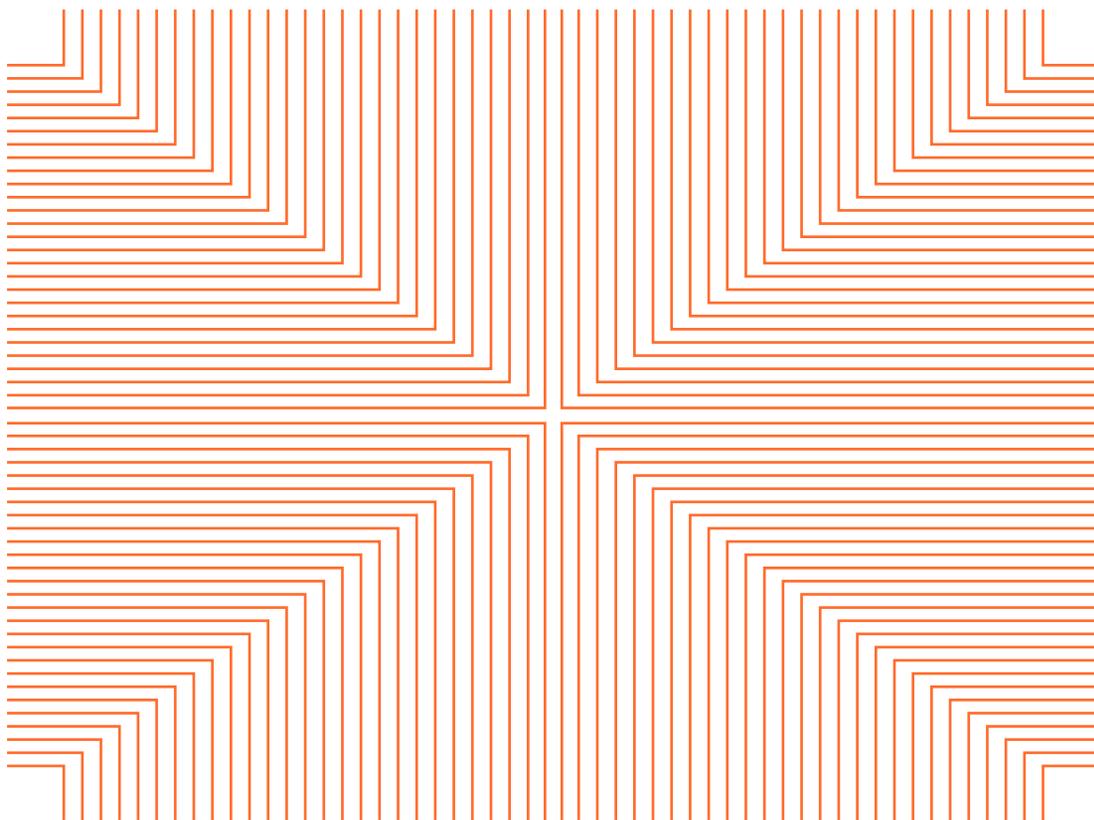


odl.lu



Nous ⁵ aidons

à développer
des compétences
professionnelles



Un personnel qualifié est un facteur décisif pour le succès et la performance d'une entreprise. La formation professionnelle continue est donc un élément essentiel de la stratégie de développement de toute entreprise.

C'est pourquoi la Chambre de Commerce accompagne et soutient les entreprises dans leur engagement en faveur d'une amélioration continue des connaissances et des compétences de leurs collaborateurs. Pour ce faire, elle agit, d'une part, en faveur d'un cadre législatif et réglementaire propice au développement d'un système de formation et d'enseignement performant et transparent et, d'autre part, elle initie, développe et gère divers projets de formation professionnelle continue, en étroite concertation avec les entreprises et les acteurs de la formation nationaux et internationaux.

Formation initiale – agir pour un système d'enseignement de qualité

En matière de formation initiale, la Chambre de Commerce s'engage pour la qualité de l'enseignement secondaire et plus particulièrement de la formation professionnelle. Elle propose des programmes pour l'enseignement secondaire général et s'implique également activement dans l'organisation de l'apprentissage, notamment en identifiant les professions potentiellement concernées, en élaborant des programmes et en définissant les modalités de fonctionnement. La Chambre de Commerce gère chaque année près de 2.000 contrats d'apprentissage dans 30 professions des secteurs du commerce, de l'industrie, de l'hôtellerie et de la restauration, des services et du socio-éducatif.

Grâce à sa campagne WinWin et au site winwin.lu, la Chambre de Commerce informe et sensibilise le public, les jeunes, les parents et le corps enseignant aux avantages de l'apprentissage et incite les entreprises à déclarer davantage de postes d'apprentissage. La Chambre de Commerce joue aussi le rôle d'intermédiaire entre les jeunes cherchant une entreprise formatrice et les entreprises offrant des postes d'apprentissage.



TalentCheck – Détecteur de Talents

Pour estimer le potentiel d'intégration de nouveaux collaborateurs au sein de l'entreprise, la Chambre de Commerce a développé le *TalentCheck*, un outil d'évaluation qui s'adresse notamment aux élèves souhaitant effectuer un apprentissage auprès d'une entreprise formatrice. L'outil constitue une véritable aide à la conclusion d'un contrat d'apprentissage. Après être passés par le *TalentCheck*, les participants se voient remettre un certificat. L'outil *TalentCheck* peut aussi constituer une aide dans le cadre du recrutement au sein de l'entreprise. Le certificat permet aux entreprises de rapidement se rendre compte des talents et compétences de tout profil nécessaire à l'entreprise.





House of Training: une offre de formation continue adaptée aux besoins des entreprises et particuliers

Issue de la fusion des organismes de formation professionnelle continue respectifs de la Chambre de Commerce et de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), la *House of Training* propose plus de 1.400 formations dans 21 domaines. L'offre de la *House of Training* s'adresse aux :

Entreprises de l'économie luxembourgeoise



soucieuses de renforcer leur compétitivité et d'assurer leur pérennité via la formation professionnelle continue ciblée et pertinente de leurs collaborateurs. Dans ce contexte, pour s'assurer que l'offre corresponde réellement aux besoins du terrain, la *House of Training* a noué ou renforcé des partenariats et collaborations avec un grand nombre d'associations ou de fédérations professionnelles, solidement ancrées dans le paysage de l'économie luxembourgeoise.

Particuliers / Salariés



souhaitant développer ou renforcer leurs compétences dans des secteurs spécifiques, ou encore accéder à des professions réglementées.

L'offre de formation de la *House of Training* se divise en 4 grandes sections :

- les formations pour le dirigeant d'entreprise
- les formations pour les activités de support
- les formations sectorielles
- les formations relatives au développement de soi

Agréée comme organisme de formation professionnelle continue par arrêté ministériel du 16 décembre 2015, la *House of Training* permet aux entreprises ayant recours à ses formations de bénéficier, sous certaines conditions, d'aides financières de l'État.



HOUSE OF
TRAINING

houseoftraining.lu

HEC Liège Luxembourg : *higher education* dans le domaine de la gestion d'entreprise

HEC Liège Luxembourg a été créée en 2022, à l'initiative de HEC Liège et de la Chambre de Commerce, avec l'objectif d'enrichir l'offre de formation de niveau supérieur à destination des entreprises luxembourgeoises et de leurs salariés. La collaboration entre la Chambre de Commerce et HEC Liège comporte trois grands axes :

1. Répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'*upskilling* et de *reskilling*,
2. Proposer des formations de pointe en *higher education* dans les domaines de la gestion d'entreprise,
3. Attirer, développer et retenir les talents au Luxembourg,

HEC Liège Luxembourg propose un *international MBA* - avec ou sans stage - ainsi qu'une offre de certificats universitaires. Ces programmes s'adressent aux top managers, middle managers, entrepreneurs et indépendants qui cherchent à développer leurs compétences professionnelles, voire celles de leurs collaborateurs.



heculiege.lu

Key Job : une gamme complète de formations informatiques et *soft skills*

En juillet 2020, la Chambre de Commerce a acheté la société Key Job, spécialisée notamment dans les formations informatiques, pour parachever son offre et pouvoir ainsi aider les entreprises luxembourgeoises à réussir leur transition numérique par l'acquisition des compétences nécessaires à la transformation digitale de leurs activités et processus. Créée le 1^{er} mars 1987, la société Key Job propose une gamme de produits allant du cours de bureautique traditionnel, aux systèmes multimédias en passant par des cours techniques de haut niveau.



keyjob.lu

Combattre le chômage en soutenant l'employabilité et la reconversion professionnelle

Grâce à une étroite collaboration avec les entreprises et l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi), la Chambre de Commerce soutient un environnement de formation professionnelle propice à l'employabilité, permettant à tout un chacun d'acquérir les compétences recherchées sur le marché du travail afin d'améliorer ses chances d'insertion et de reconversion professionnelle. Dans ce contexte, la House of Training, l'organisme de formation de la Chambre de Commerce, est porteuse de différents projets, toujours construits dans l'intérêt des demandeurs d'emploi et avec l'objectif ultime de développer leur employabilité. Des projets tels que *Skills4Job* visent à soutenir l'insertion ou la réinsertion professionnelle, en définissant avec les

demandeurs d'emploi un projet professionnel et un plan de formation pour réaliser ce projet, qui soient en adéquation avec un marché de l'emploi en constante évolution. Il s'agit ainsi d'optimiser l'employabilité des participants. Grâce au projet *StartYour-Business* la Chambre de Commerce soutient également les demandeurs d'emploi qui souhaitent se lancer dans un projet d'affaires en leur fournissant un diagnostic de leurs compétences entrepreneuriales, des conseils, un programme de formation ainsi qu'un accompagnement individuel par des chefs d'entreprise expérimentés.



Relations École-Entreprise: rapprocher le monde scolaire du monde de l'entreprise

Un pilier important de la promotion des valeurs de l'entrepreneuriat et de l'esprit d'entreprise est le dialogue entre l'école et les entreprises. Dans le souci de contribuer à l'orientation professionnelle dans les établissements d'enseignement, d'informer les élèves sur les possibilités et opportunités offertes par l'entrepreneuriat et les différents secteurs d'activité et de les doter d'une culture économique susceptible de leur servir tout au long de leur scolarité et de leur parcours professionnel, la Chambre de Commerce a mis en place le programme «Relation École-Entreprise». Celui-ci propose plusieurs activités en faveur du rapprochement entre le monde économique et celui de l'éducation, telles que des ateliers interactifs pour les élèves ou des visites d'entreprises et des séminaires pour les enseignants. Les jeunes et leurs enseignants peuvent ainsi entrer en contact et bénéficier d'échanges privilégiés avec des entrepreneurs et des représentants d'entreprise, ce qui leur permet de découvrir les différents secteurs d'activités, les fonctions professionnelles phares actuelles et futures et les compétences clés recherchées par les entreprises au Luxembourg. La Chambre de Commerce développe également des partenariats avec des acteurs clés de l'écosystème de l'enseignement pour créer, par ce biais, des projets à valeur ajoutée dont peuvent bénéficier les jeunes.

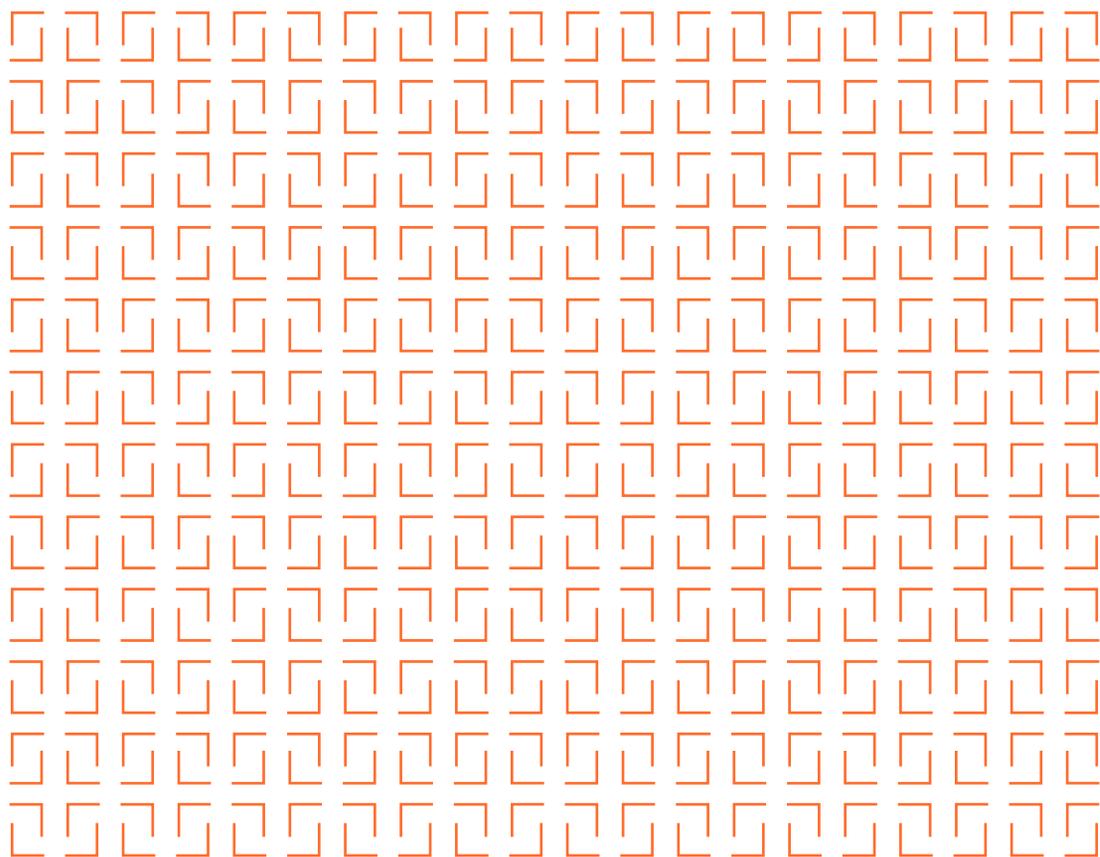


cc.lu/relations-ecoles-entreprises

Nous informons

6

par des analyses
et publications



Toute personne intéressée par les questions économiques de notre époque peut trouver auprès de la Chambre de Commerce une source d'informations crédible, fiable et indépendante sur la vie économique et entrepreneuriale du pays.

La Chambre de Commerce est en effet l'un des principaux éditeurs d'informations économiques du pays. Elle propose toute une panoplie de publications et de sources d'information couvrant des thématiques très variées, mais toujours en relation avec la vie économique et sociale du pays. Ces informations libres d'accès s'adressent aussi bien aux entreprises qu'aux pouvoirs publics, à la presse, aux particuliers ou encore aux étudiants. Les canaux d'information mis à disposition du public sont multiples et variés :

Publications et sites web



Le magazine d'information Merkur

Avec plus de 30.000 exemplaires diffusés aux entreprises affiliées à la Chambre de Commerce, ainsi qu'aux décideurs et acteurs de la vie économique et politique, ce magazine d'information bimestriel est le premier magazine économique du Grand-Duché. Un abonnement gratuit peut être souscrit sur

cc.lu/toute-linformation/magazine-merkur

Le site internet cc.lu

Le site cc.lu est entièrement structuré autour des attentes et besoins potentiels de ses visiteurs. Il met en avant l'assistance et l'aide que les différentes entités du groupe Chambre de Commerce peuvent apporter aux entreprises, porteurs de projet et autres clients intéressés.

cc.lu

La newsletter électronique de la Chambre de Commerce

Envoyée chaque semaine à plus de 15.000 abonnés, elle informe sur l'actualité de la Chambre de Commerce et des entreprises luxembourgeoises. Abonnement sur

cc.lu/newsletter



Le portail corporatenews.lu
 Conçu comme un site d'information sur la vie des sociétés opérant au Luxembourg, ce portail agrège les informations diffusées par les entreprises.

corporatenews.lu

Le blog économique
 Sur son blog économique, le directeur général de la Chambre de Commerce, Carlo Thelen, partage ses analyses de l'actualité socio-économique.

carlothelenblog.lu

Le bulletin économique Actualité & Tendances
 Cette publication propose des analyses de fond sur des sujets socioéconomiques essentiels pour le développement durable de l'économie et des entreprises luxembourgeoises.

cc.lu/toute-linformation/publications/economie



Les chaînes vidéo de la Chambre de Commerce
 Proposant ses contenus en libre accès, Merkur-TV s'adresse à toute personne s'intéressant aux questions économiques. La chaîne propose des captations de conférences, des reportages synthétiques, des infographies animées, des clips de promotion et des reportages sur l'économie luxembourgeoise.

Les brochures d'information
 Une multitude de brochures d'information renseignant sur tous les aspects de la vie économique et entrepreneuriale du Luxembourg est mise à disposition du public.

cc.lu/toute-linformation/publications

Suivez nous aussi sur :



merkur-tv.lu
youtube.com/@cclux

Conférences et séances d'information

Pour tenir ses ressortissants au fait des dernières évolutions en matière de législation et de réglementation, leur exposer les opportunités offertes par les nouvelles mégatendances internationales, les informer sur le potentiel économique d'une zone géographique ou d'un pays ou encore débattre avec eux des grands enjeux d'avenir, la Chambre de Commerce organise régulièrement - seule ou en partenariat avec des acteurs publics et privés - des conférences, des séances d'informations et des débats publics. Qu'il s'agisse de grands rendez-vous annuels, tels que la Journée de l'Économie en partenariat avec PwC ou le cycle de conférences *Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz*, organisé en collaboration avec l'ambassade d'Allemagne, ou de conférences plus ponctuelles sur des sujets d'actualité, la participation aux événements de la Chambre de Commerce est toujours gratuite.



Le calendrier des manifestations peut être consulté sur cc.lu/agenda

IDEA – un laboratoire d'idées pour animer et alimenter le débat public



Le laboratoire d'idées IDEA, créé à l'initiative de la Chambre de Commerce sous la forme d'une asbl, ambitionne de penser de manière rigoureuse et transparente un avenir durable pour le Luxembourg, en suscitant et en alimentant un débat public de qualité et en élaborant des propositions constructives visant à répondre aux principaux défis socio-économiques.

La fondation IDEA suit de près les évolutions en la matière et invite le public à discuter contradictoirement les analyses, idées et propositions qu'elle publie. Elle organise à cet effet des événements, des tables rondes et des ateliers thématiques sur des sujets très divers revêtant une importance capitale pour l'avenir socio-économique du Grand-Duché de Luxembourg.

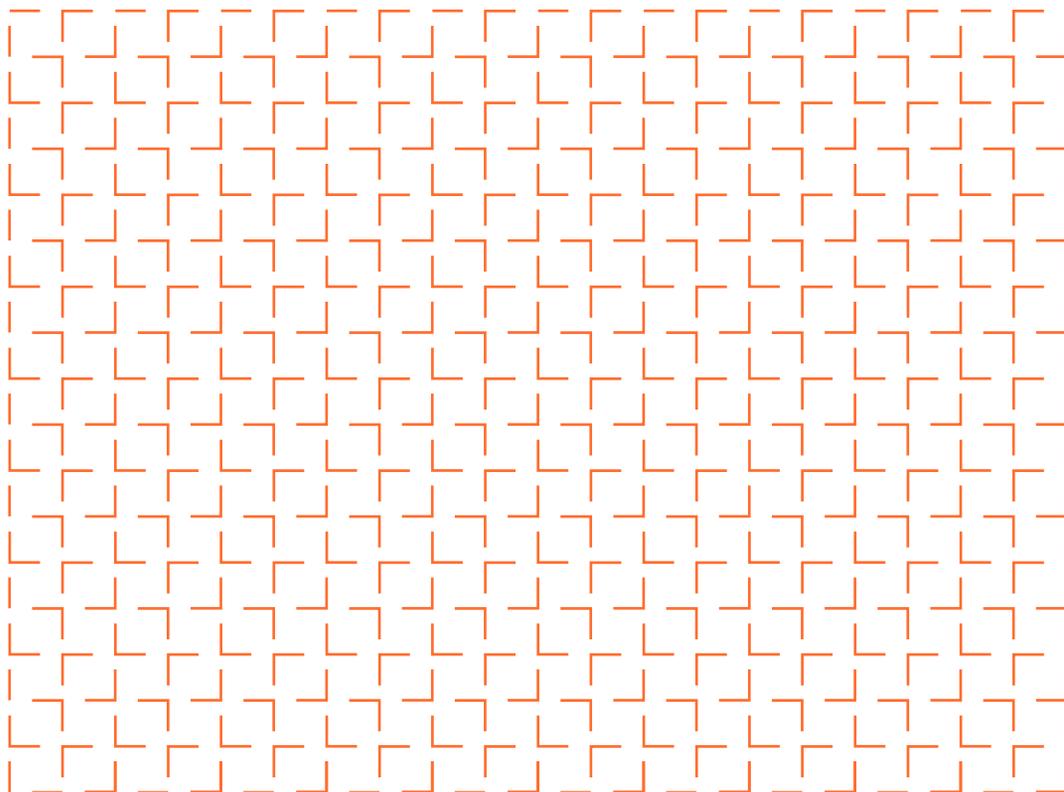


idea
Fondation

fondation-idea.lu

Le ⁷ Groupe

Chambre
de Commerce



HOUSE OF **STARTUPS**

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

La House of Startups se positionne en tant que pilier de l'écosystème luxembourgeois, avec pour mission de favoriser le développement des startups et de l'innovation et de soutenir les besoins en innovation des entreprises.



Créée en 1987, Key Job est connu depuis plus de 30 ans pour ses formations en informatique et plus récemment dans le domaine du développement personnel. L'organisme propose une gamme de produits allant du cours de bureautique traditionnel, aux systèmes multimédias en passant par des cours techniques de haut niveau. Key Job aide les entreprises luxembourgeoises à acquérir les compétences nécessaires pour réussir la transformation digitale de leurs activités et processus.



Le Luxembourg-City Incubator, fondé par la Chambre de Commerce du Luxembourg et la House of Startups et parrainé par la Ville de Luxembourg, se consacre à l'incubation et au soutien de startups innovantes dans des domaines tels que les technologies urbaines, l'environnement, le commerce, la construction, le tourisme et la logistique.



Centre de conférences et d'exposition situé au Kirchberg.

HOUSE OF **ENTREPRENEURSHIP**

powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

En tant que plateforme fédérant l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la chaîne de valeur de la création d'entreprises au Luxembourg, la House of Entrepreneurship propose une gamme de services aux entreprises sur l'ensemble de leur cycle de vie (information en matière de création, développement et transmission des entreprises, digitalisation, mise en réseau, mentoring, prévention).

HOUSE OF **SUSTAINABILITY**

powered by Chamber of Commerce & Chambre des Métiers

La House of Sustainability est une initiative de la Chambre de Commerce en partenariat avec la Chambre des Métiers et l'INDR. Elle vise à sensibiliser et mobiliser les entreprises luxembourgeoises autour des enjeux clés du développement durable. Elle propose une offre consolidée de services, en collaboration avec les acteurs clés de l'écosystème, afin d'orienter les entreprises selon leurs besoins spécifiques et faciliter ainsi leur transition.



HEC Liège Luxembourg a été créé en 2022, à l'initiative de HEC Liège et de la Chambre de Commerce, avec l'objectif d'enrichir l'offre de formation de niveau supérieur à destination des entreprises luxembourgeoises et de leurs salariés.



HOUSE OF **TRAINING**

by Luxembourg Chamber of Commerce and ABBL

Créée en 2015 par la Chambre de Commerce et l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL), la *House of Training* a pour vocation et mission principale de proposer une offre de formation professionnelle continue multisectorielle dans une grande variété de domaines d'activité. La House of Training accompagne et conseille les entreprises, leurs dirigeants et leurs collaborateurs dans le développement de leurs compétences.



Hébergée au sein de la House of Entrepreneurship, la Mutualité de Cautionnement facilite l'accès au financement bancaire pour les entreprises luxembourgeoises traditionnelles et innovantes, en soutenant leurs demandes de crédit et en influant sur les conditions proposées par leurs établissements bancaires.



Laboratoire d'idées créé à l'initiative de la Chambre de Commerce pour mener des réflexions en faveur du développement durable du Luxembourg et de l'intérêt économique général du pays. Autonome et pluridisciplinaire, IDEA contribue à l'amélioration de la qualité du débat public en l'alimentant par des analyses socio-économiques et en proposant des pistes novatrices pour relever les grands défis d'avenir.

Soutien de la Chambre de Commerce à la diversification et au développement de l'économie: prises de participations, sponsoring...

Au fil des années la Chambre de Commerce a pris des participations dans plusieurs entités externes en vue d'élargir son cadre d'action en faveur des entreprises et de l'économie.

La nouvelle approche «Groupe Chambre de Commerce» vise à refléter l'organisation et la structuration des services de la Chambre de Commerce et son implication dans de nombreuses entités oeuvrant dans l'intérêt des entreprises et de l'économie. Cette approche doit également garantir un meilleur alignement entre les différentes entités du groupe et la stratégie globale de la Chambre de Commerce.



La Chambre de Commerce est actionnaire majoritaire de Luxexpo The Box

Une Maison pour l'Économie

Le siège de la Chambre de Commerce, situé dans le quartier d'affaires du Kirchberg, a été conçu comme une véritable maison de l'économie offrant un espace de vie et de travail à tous les acteurs économiques du pays. Aujourd'hui, la Chambre de Commerce accueille dans son immeuble non seulement de très nombreuses organisations et fédérations professionnelles, mais également plusieurs administrations, GIE, a.s.b.l. ainsi que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Statec).

Avec les 3 salles de son Centre de Conférences et les 30 salles de son Centre de Formation, la Chambre de Commerce propose sur plus de 6.500 m² un cadre exceptionnel pour des conférences, formations, réunions de travail et réceptions. Facilement accessible en voiture (parking souterrain) et en transports publics (Tram, Bus, vel'OH), le Centre de Conférences et le Centre de Formation se trouvent à proximité du centre-ville, de l'aéroport, des hôtels et des grands axes autoroutiers. Les organisateurs d'événements peuvent faire appel au prestataire de catering actif sur le site ou à un autre prestataire.

Information et réservations

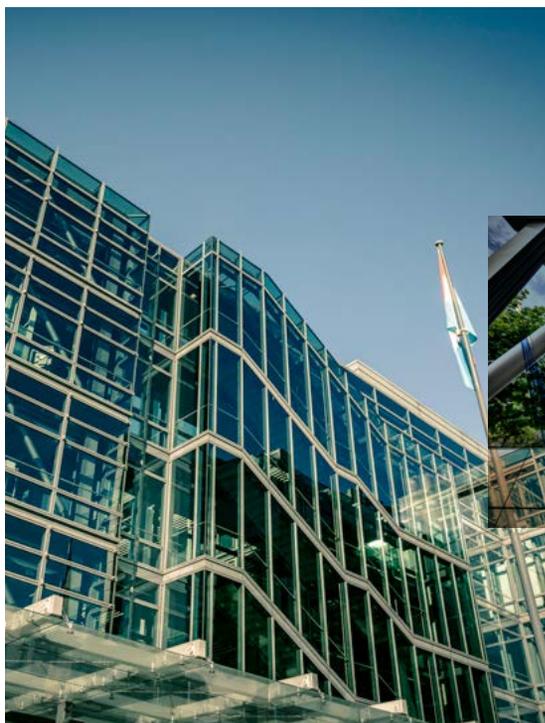
Tél. (+352) 42 39 39-239

events@cc.lu

cc.lu/nos-centres



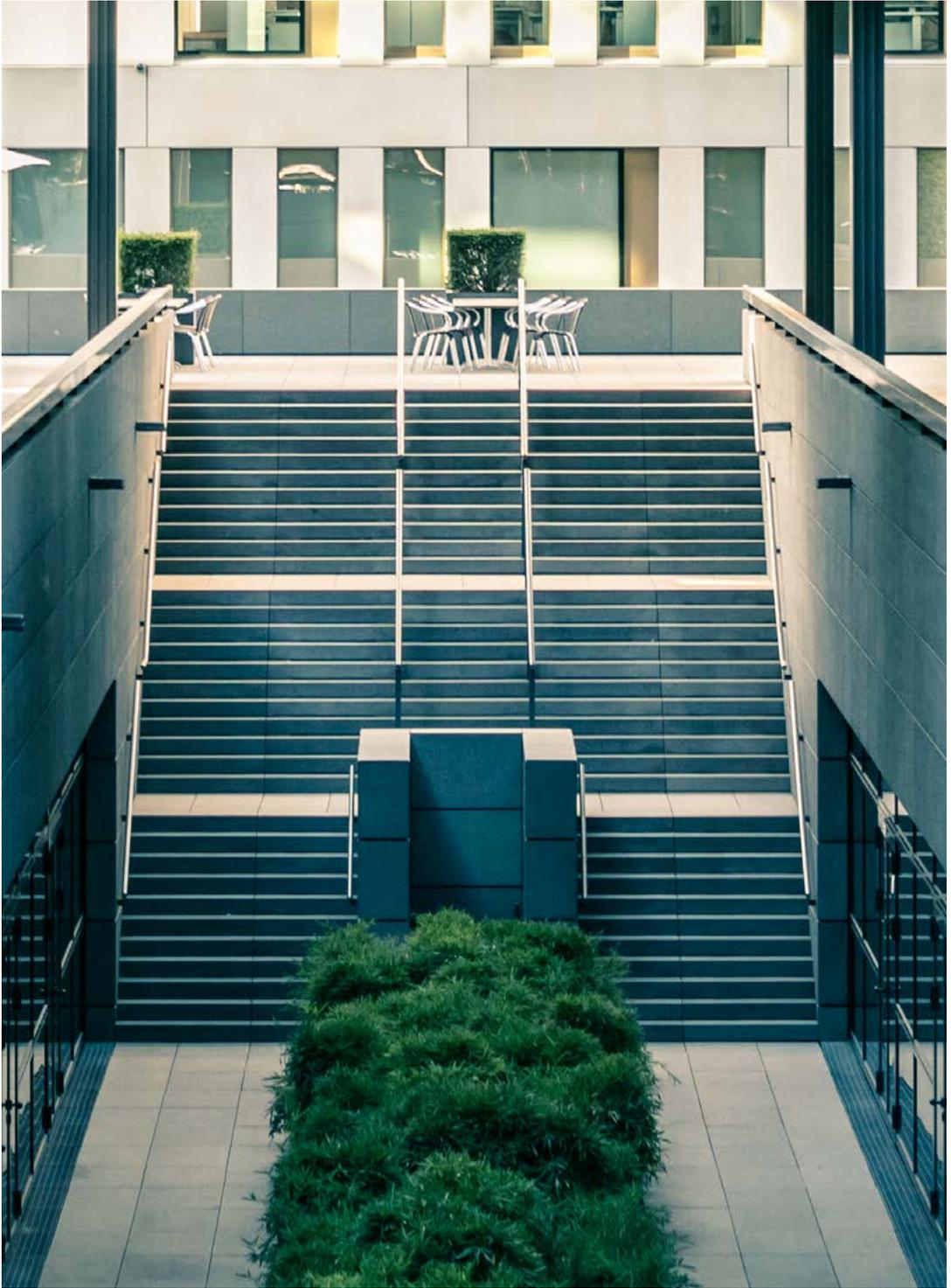
3
salles
Centre de
Conférences



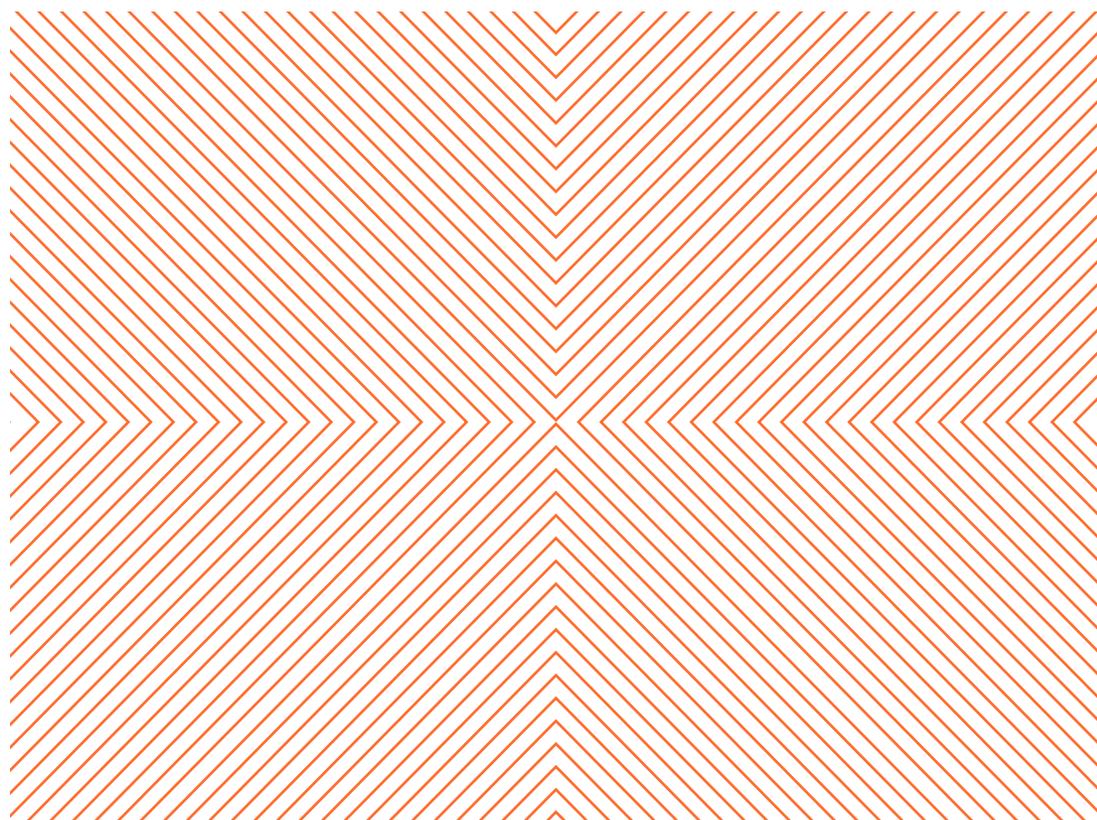
30
salles
Centre de Formation



6.500 M²
d'espaces de réunion
proposés par la
Chambre de Commerce



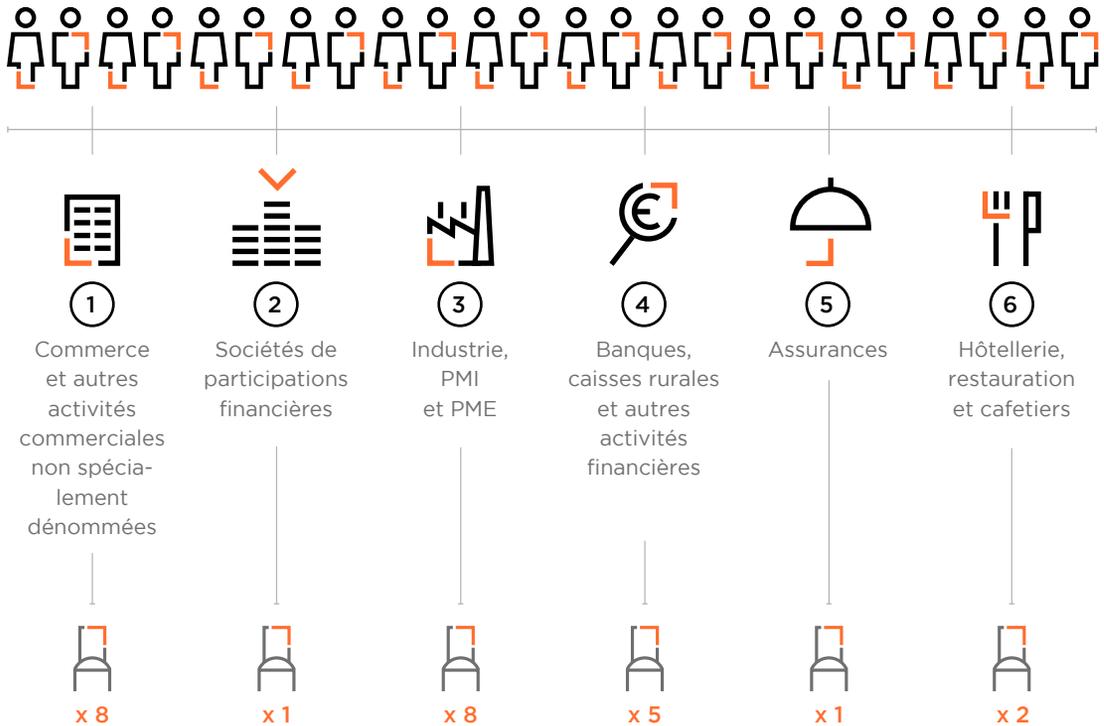
Notre ⁸ organisation



La Gouvernance de la Chambre de Commerce

La Gouvernance de la Chambre de Commerce est assurée par une Assemblée plénière composée de 25 membres effectifs et d'un nombre équivalent de membres suppléants, élus pour 5 ans, répartis dans 6 groupes électoraux. Cette assemblée est l'organe de décision souverain de la Chambre de Commerce. Elle représente l'ensemble de ses ressortissants :

25 membres effectifs élus pour 5 ans **6** groupes électoraux



L'Assemblée plénière reflète la diversité de l'économie luxembourgeoise et le poids des secteurs qui la composent. Elle fixe l'organisation interne de la Chambre de Commerce et désigne le directeur général dont la nomination est soumise à l'approbation du gouvernement. Elle peut déléguer certains de ses pouvoirs au président et au Bureau de la Chambre de Commerce.

Le Bureau, élu par l'Assemblée plénière, se compose du président, Fernand Ernster et de quatre vice-présidents Marc Lauer, Valérie Massin, Alain Rix et Carole Muller.



Composition actuelle de l'Assemblée plénière (situation au 30 avril 2024)



Commerce et autres activités commerciales non spécialement dénommées
x 8 sièges

Membres effectifs



Fernand Ernster



Carine Federspiel



Robert Goeres



Carole Muller



Jos Sales



Laurent Schonckert



Marianne Welter



Georges Zahlen-Karanatsios

Membres suppléants, suivant l'ordre dans lequel ils remplacent les membres effectifs:



Charles Schroeder



Claudine Bettendroffer



Jean-Paul Scheuren



Danielle Becker-Bauer



Italo Di Lorenzo



Jacques Lorang



Roland Heinisch



Nadine Kirsch-Wagner



Sociétés de participations financières
x 1 siège

Membre effectif



Bob Faber

Membre suppléant



Cornelius Bechtel



Industrie, PMI et PME
x 8 sièges

Membres effectifs



Thierry Flies



Marc Giorgetti



Philippe Glaesener



Marie-Christine Mariani



Valérie Massin



Alex Schumann



Maxim Straus



Frank Wagener

Membres suppléants, suivant l'ordre dans lequel ils remplacent les membres effectifs:



Eric Klückers



Henri Reding



Anouk Hilger



Lynn Elvinger



Betty Fontaine



Sacha Thill



Carole Henry





Banques, caisses rurales et autres activités
x 5 sièges

Membres effectifs



Béatrice
Belorgey-Cayeux



Doris Engel



Guy Hoffmann



Frank Rückbrodt



Karin Scholtes

Membres suppléants, suivant l'ordre dans lequel ils remplacent les membres effectifs



Yves Stein



Philippe Seyll



Pierre Ahlborn



Brenda Bol



Frédéric Surdon



Assurances
x 1 siège

Membre effectif



Marc Lauer

Membre suppléant



Christian Strasser



Hôtellerie, restauration et cafetiers
x 2 sièges

Membres effectifs



Alain Rix



Romain Weber

Membres suppléants



Steve Martellini



Carole Ewert

Les commissions spécialisées

L'Assemblée plénière désigne également, pour une durée de 5 ans, certaines commissions spécialisées dont la composition actuelle est la suivante :

Commission Économique

Laurent Schonckert, Président, Claudine Bettendorffer, Philippe Glaesener, Carole Muller, Henri Reding, Alain Rix, Maxim Straus et Sacha Thill.

Commission « Entrepreneurship »

Georges Zahlen, Président, Claudine Bettendorffer, Lynn Elvinger, Robert Faber, Thierry Flies, Robert Goeres, Carole Muller, Alain Rix, Alex Schumann et Sacha Thill.

Commission Formation

Valérie Massin, Présidente, Lynn Elvinger, Carine Federspiel, Alain Rix, Alex Schumann, Marianne Welter et Georges Zahlen.

Commission « International »

Maxim Straus, Président, Cornelius Bechtel, Italo Di Lorenzo, Lynn Elvinger, Philippe Glaesener, Robert Goeres, Anouck Hilger, Marc Lauer, Marie-Christine Mariani et Sacha Thill.

Commission du Budget et des Comptes

Guy Hoffmann, Président, Robert Faber, Marc Lauer, Frank Rückbrodt, Maxim Straus, Frank Wagener et Georges Zahlen.

Commission Immeuble

Pierre Ahlborn, Président, Thierry Flies, Marc Giorgetti, Marc Lauer, Marie-Christine Mariani, Romain Weber et Frank Wagener.

Commission Communication (ad hoc)

Robert Goeres, Président, Lynn Elvinger, Carole Henry, Anouck Hilger, Marianne Welter.

Commission Luxexpo (ad hoc)

Jos Sales, Président, Thierry Flies et Romain Weber.

Sustainable Business Committee (Commission conjointe de la Chambre de Commerce et de la Chambre des Métiers)

Marc Lauer, Président, Béatrice Belorgey, Carine Federspiel, Lynn Elvinger, Eric Kluckers et Laurent Schonckert.

Groupes de travail

À côté des commissions spécialisées, des groupes de travail *ad hoc*, composés de membres élus et d'experts externes, peuvent être mis en place de manière ponctuelle pour couvrir des sujets d'actualité et de haute importance pour les ressortissants de la Chambre de Commerce.



Le management de la Chambre de Commerce



Carlo Thelen

CEO, Director General
T (+352) 42 39 39 - 300
direction@cc.lu



Bérengère Beffort

Head of Public Relations,
Marketing & Communication
T (+352) 42 39 39 - 391
pr@cc.lu



Steve Breier

Director, Head of Finance & IT
T (+352) 42 39 39 - 250
affiliation@cc.lu



Christel Chatelain

Director, Economic Affairs
T (+352) 42 39 39 - 350
eco@cc.lu



Stéphanie Damgé

Director Entrepreneurship
T (+352) 42 39 39 - 330
info@houseofentrepreneurship.lu



Anne-Marie Loesch

Head of Sustainability
& Business Development
T (+352) 42 39 39 - 1
rse@cc.lu



Nathalie Massonet

Head of Controlling
T (+352) 42 39 39 - 1
controlling@cc.lu



Muriel Morbé

Director, Training
T (+352) 42 39 39 - 367
formation@cc.lu



Cindy Tereba

Director, International Affairs
T (+352) 42 39 39 - 360/310
international@cc.lu



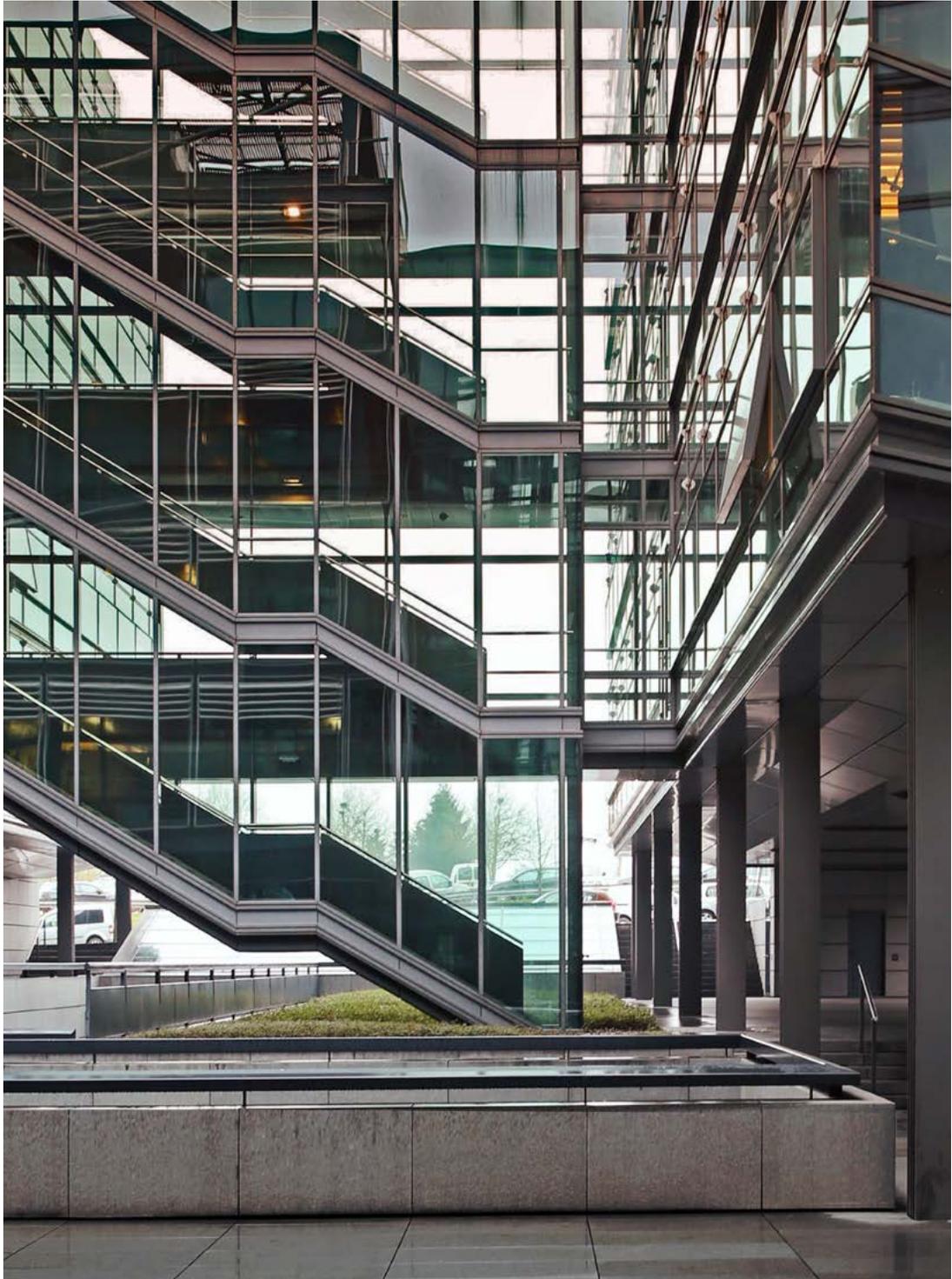
Anne-Sophie Theissen

Director, Legal & Tax
T (+352) 42 39 39 - 332
avis@cc.lu

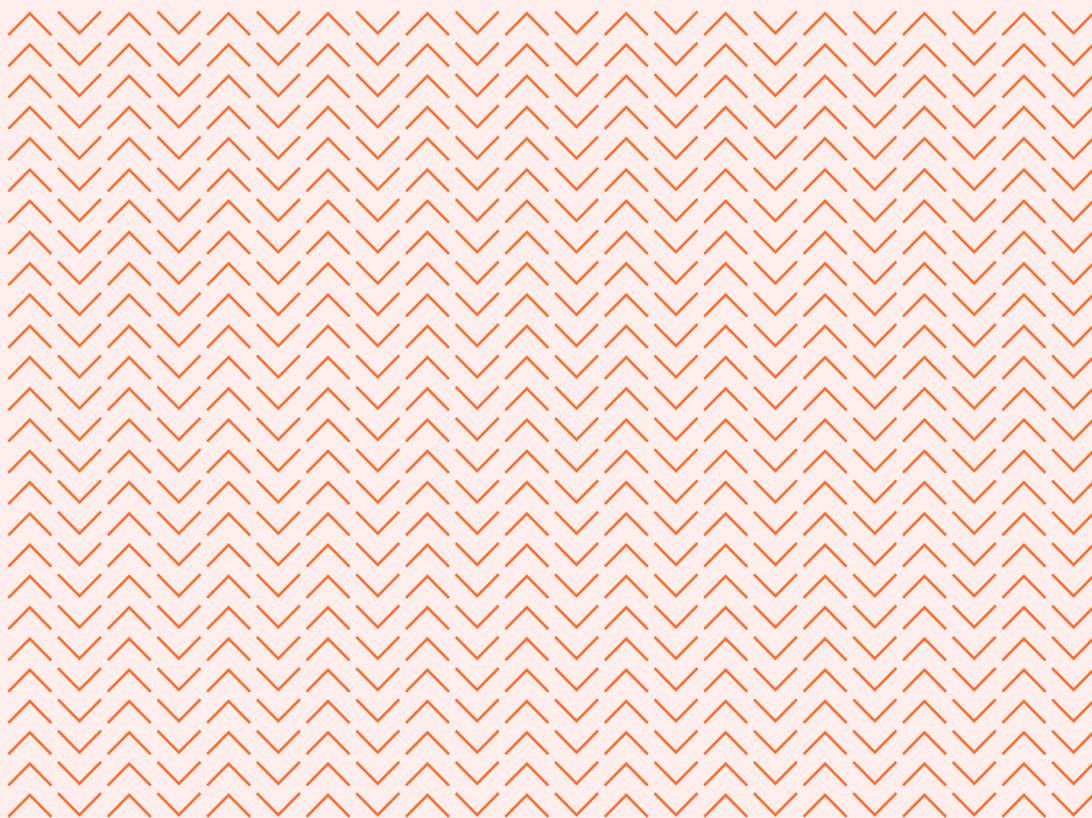


Patrick Wolter

Head of HR
T (+352) 42 39 39 - 390
rh@cc.lu



Les ⁹ contacts



La Chambre de Commerce est ouverte de 8h00 à 17h30.

Ses locaux sont situés
7, rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg - Kirchberg

Adresse Postale

Chambre de Commerce
L-2981 Luxembourg - Kirchberg

T. (+352) 42 39 39 -1

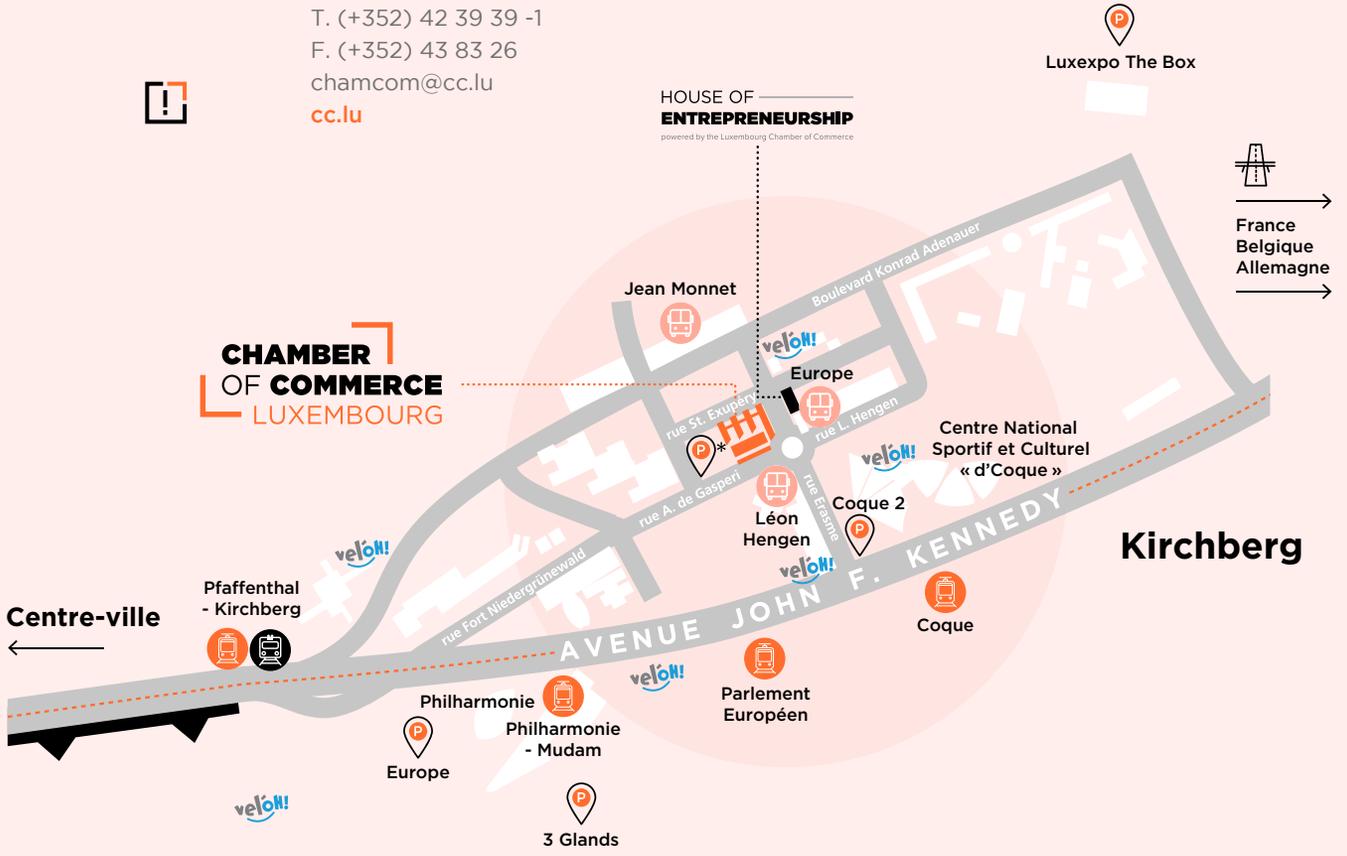
F. (+352) 43 83 26

chamcom@cc.lu

cc.lu



**CHAMBER
OF COMMERCE
LUXEMBOURG**



Bus



Tram



Train



Stations veloH!

Plus d'informations
sur mobiliteit.lu

*Réservé aux visiteurs, dans la limite des places disponibles

Affaires Économiques

(+352) 42 39 39 -350
eco@cc.lu

Affaires Internationales

(+352) 42 39 39 -310
international@cc.lu

Enterprise Europe Network - Luxembourg

(+352) 42 39 39 -333
een@cc.lu - www.een.lu

Luxembourg Chamber of Commerce Trade Offices

France (Paris)

France@cc.lu

Allemagne (Berlin)

Germany@cc.lu

Belgique (Bruxelles)

Belgium@cc.lu

Royaume-Uni (Londres)

UnitedKingdom@cc.lu

Business Clubs

France (Paris)

contact@bcfl.fr - www.bcfl.fr

Belgique (Bruxelles)

contact@bcbl.be - www.bcbl.be

Allemagne (Berlin)

kontakt@bclde.de - www.bclde.de

Royaume-Uni (Londres)

contact@bcluk.uk - www.bcluk.uk

Avis et Affaires juridiques

(+352) 42 39 39 -332
avis@cc.lu

Administration et Finances

Affiliation, cotisations, comptabilité
(+352) 42 39 39 -250
affiliation@cc.lu

Communication et Marketing

(+352) 42 39 39 -380
merkur@cc.lu

Centre de Conférences et de Formation

Réservations (+352) 42 39 39 -239
events@cc.lu

Formation

(+352) 42 39 39 -1
formation@cc.lu

Formation initiale

(+352) 42 39 39 -210
formprof@cc.lu
www.winwin.lu

House of Entrepreneurship

14, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg
(+352) 42 39 39 -330
info@houseofentrepreneurship.lu
www.houseofentrepreneurship.lu

Mutualité de Cautionnement

(+352) 42 39 39 -339
cautionnement@houseofentrepreneurship.lu
www.cautionnement.lu

House of Startups

9, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
info@host.lu
www.host.lu

House of Sustainability

14, rue Erasme
L-1468 Luxembourg-Kirchberg
42 39 39 -450
sustainability@cc.lu
www.houseofsustainability.lu

House of Training

7, rue Alcide de Gasperi
BP 490
L-2014 Luxembourg-Kirchberg
(+352) 46 50 16 -1
customer@houseoftraining.lu
www.houseoftraining.lu

Key Job

65, avenue de la Gare
L-1611 Luxembourg
(+352) 49 06 09 1
info@keyjob.lu
www.keyjob.lu



CHAMBER
OF COMMERCE
OF LUXEMBOURG

CHAMBER
OF COMMERCE
OF LUXEMBOURG
BUSINESS



